



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COUR D'APPEL DE PARIS
Première Présidence
Parquet Général**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2025

La cour d'appel de Paris confirme avoir été saisie ce jour de trois appels formés à l'encontre de la décision rendue le 31 mars 2025 par le tribunal judiciaire de Paris dans l'affaire des assistants parlementaires du Front National.

Elle examinera ce dossier dans des délais qui devraient permettre de rendre une décision à l'été 2026.

Contacts presse

Malika COTTET, conseillère, chargée de mission à la première présidence malika.cottet@justice.fr

Alexia CUSSAC, magistrate chargée de la communication et de la relation presse presse.ca-paris@justice.fr
+33 (0) 6 20 34 20 71

Cour d'appel de Paris

34, Quai des Orfèvres 75055 Paris cedex 01
www.cours-appel.justice.fr/paris